

**COMPTE-RENDU  
RÉUNION PUBLIQUE**

**3 octobre 2019, La Châtre**

La réunion publique a concerné spécifiquement le Document d'Orientation et d'Objectifs. Elle s'est déroulée en deux temps :

- Un premier temps d'atelier (30 minutes) : les participants s'informent, débattent et font des propositions autour de trois stands présentant les panneaux de synthèse de chacun des trois axes du DOO. Les propositions et interrogations sont retranscrites sur des post-it placés à côté des objectifs débattus.
- Un second temps de plénière (1 heure) : le BE présente de manière plus exhaustive les outils mis en place dans le DOO. Un temps est dédié aux questions à la fin de chaque axe. Les élus, les services et le BE répondent aux questions et alimentent le débat.

Nombre de participants : 50 personnes

Le calendrier, la possibilité de faire des commentaires dans le registre de concertation et le reste de la procédure avec notamment l'enquête publique sont rappelés.

### **Axe 1**

---

- Une orientation générale sur la jeunesse aurait permis de mettre en évidence cette volonté d'accueillir les jeunes plutôt que de disperser les objectifs pour les jeunes dans le DOO.
- Des axes de communication, routes et voies ferrées, devraient être développés pour accompagner les activités économiques.
- Il faut prioriser le remplissage des ZAE avant de prévoir des extensions.
- Le seuil des 350m<sup>2</sup> a été choisi comme moyenne de surface pour les commerces en centre-bourg.
- Limiter la présence des commerces dans les ZAE n'est pas assez précis. Il faut être plus volontariste.

### **Axe 2**

---

- Le terme de polyculture-élevage doit être repris dans le SCoT. C'est ce secteur qui structure l'économie locale et le paysage.
- La préservation des paysages et le développement éolien ne sont pas compatibles.

- L'éolien peut bien s'intégrer au paysage dans certains secteurs.
- Le projet de contournement de la Châtre risque également d'avoir un impact dans le paysage. Pourquoi n'est-il pas mentionné dans le SCoT. C'est un projet récent qui n'est pas encore validé. Les élus n'ont pas souhaité le mentionner.
- Le projet de devenir Pays d'Art et d'Histoire n'est pas mentionné. Les élus n'ont pas souhaité le mentionner.

### **Axe 3**

---

- La démographie est en baisse dans l'Indre, comment faire pour atteindre l'objectif défini par ce projet ? Les bourgs dépérissent, comment faire concrètement pour réaliser les intentions écrites dans le SCoT ?
- Le nerf de la guerre est le travail. C'est essentiel pour garder des jeunes sur le territoire. C'est pourquoi les élus ont souhaité positionner l'économie ne premier axe du SCoT.
- La question du PNR n'est pas abordée. Le dossier d'opportunité de créer un PNR doit être cohérent avec le SCoT dans son discours.